

Reçu le 03/04/2017

Publié le 30/06/2017

**Langage de banlieue, langage mosaïque ou la langue comme processus
d'individuation**
**Suburban language, mosaic language or language as a process of
individuation**

Sabrina FATMI¹

¹Université d'Alger 2, Algérie

Résumé

La pratique linguistique des générations issues de l'émigration maghrébine est dans une large mesure éloignée de la langue officielle en France, le français. Des facteurs d'ordre culturel et historique ont contribué à former cet univers linguistique à part. En France, les jeunes des cités se révoltent contre le français standard et tendent à créer un parler qui leur est propre : langage mosaïque où se confondent verlan, argots, mots étrangers et d'autres obscènes. Ce qui donne toute sa dimension à une identité aussi hybride que multiple.

Face aux deux modèles linguistiques qui leur sont présentés, les protagonistes de l'œuvre de Faiza Guène *Du rêve pour les oufs* construisent cette troisième forme langagière qui octroie au discours sa forme métissée. Nous nous proposons, dans cet article, de rendre compte de quelques uns des aspects de ce métissage langagier.

Mots-clés : Langage spécifique, alternance codique, culture, identité.

Abstract

The linguistic practice of the generations stemming from North African emigration is to a large extent distant from the official language in France, French. Cultural and historical factors have contributed to forming this unique linguistic universe. In France, young people from the housing estates revolted against standard French and tended to create a language of their own: a mosaic language in which verlan, slang, foreign words and other obscenes were confused. This gives all its dimension to an identity as hybrid as it is multiple.

Faced with the two linguistic models presented to them, the protagonists of Faiza Guène's work *Du rêve pour les oufs* construct this third linguistic form which gives discourse its mixed form. We propose, in this article, to account for some of the aspects of this linguistic crossbreeding.

Keywords: Specific language, code switching, culture, identity.

1. Introduzione

En situation migratoire, le contact des langues est un phénomène dominant. Ne connaissant pas de frontières, les langues émigrent d'un pays à l'autre et d'une culture à l'autre. S'influençant ainsi mutuellement et dépassant toutes différences géographiques, sociales et linguistiques.

La banlieue française - ou ce qui est communément appelé la Cité - comme champs d'évolution des individus issus de l'émigration maghrébine en France, favorise le contact

prolongé entre la langue d'origine et la nouvelle. Un glissement –volontaire ou pas- se fait alors d'une langue à l'autre. Il en résulte la manifestation de certains phénomènes linguistiques qui circulent de la première vers la deuxième.

Le présent article va tenter de faire l'analyse de ces phénomènes linguistiques par le biais du roman *Du rêve pour les oufs* de Faïza Guène (1). Roman comprenant un large panel de jeux langagiers dit « de banlieue » et qui tentera de répondre à la problématique suivante : Dans quelle mesure le langage dit « des banlieues » reflète-t-il, en sa qualité de langage vernaculaire, un rejet symbolique de la langue officielle « le français » ?

Face aux deux modèles linguistiques qui se présentent à eux, la langue utilisée au sein de la famille et celle de leur entourage d'évolution, les jeunes habitants de la banlieue française construisent une troisième forme langagière qui donne à leur discours une forme métissée. Nous nous proposons dans un premier temps de rendre compte de quelques uns des aspects de ce métissage langagier et d'envisager ces derniers sur un plan morphosyntaxique avant d'en déduire les stratégies d'identification qui en résultent.

2. Une pratique linguistique particulière

Lorsqu'une recherche porte sur la littérature issue de l'immigration, la question du langage utilisé dans les discours surgit inmanquablement car les œuvres font cohabiter, de manière générale, deux langues. Cette cohabitation est d'abord visible à travers l'« emprunt » que J. Gumperz perçoit comme :

L'introduction d'une variété, dans une autre, de mots isolés ou d'expressions idiomatiques brèves, figées. Les items en question sont incorporés dans le système grammatical de la langue qui les emprunte. Ils sont traités comme appartenant à son lexique, en revêtent les caractéristiques morphologiques et entrent dans ses structures syntaxiques. (1989 : p.55)

Dans le roman retenu, le passage d'une langue à l'autre dans une même phrase apparaît fluide ; sans pause, ni ponctuation, ni reformulation. A l'instar de l'exemple suivant : « Tu crois que tes enfants franssaouis vont trouver du travail? » (p. 173). Cette phrase montre que loin d'être une simple juxtaposition d'unités linguistiques, une forme d'hybridation se manifeste au sein même du lexème prouvant l'encastrement de la langue d'origine dans celle emprunteuse. Des mots « métisses » du fait de leur constitution d'un mélange d'arabe et de français, apparaissent et s'emboîtent dans le texte écrit en français tout en étant soumis aux règles morphosyntaxiques de cette langue. Une correspondance entre le genre et le nombre du nom en français et l'adjectif en arabe est à relever puisque l'adjectif « franssaouis », emprunté à l'arabe dialectal, porte la marque « s » du pluriel du français. C'est le français qui impose la syntaxe de l'énoncé. La marque « s » du pluriel de cet adjectif peut être considérée comme un indice de son adaptation au français.

Un autre type de glissement langagier est fortement remarqué dans le texte. Il est à distinguer de l'emprunt intégré. Il s'agit d'« alternance codique ».

On peut définir, avec J.J. Gumperz, l'alternance codique (appelée "code-switching" dans la terminologie américaine traditionnelle) comme la juxtaposition, à l'intérieur d'un

même échange verbal, de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents.

En effet, si les emprunts à une langue acceptent les normes morphologiques et syntaxiques de l'autre langue, l'alternance codique, elle, se réfère aux expressions ou aux fragments de phrases. Ces derniers sont généralement issus d'une langue dotée des caractéristiques morphologiques, syntaxiques et lexicales qui lui sont propres. Ils viennent s'associer à un fragment de l'autre langue tout en gardant leurs particularités.

Dans *Du rêve pour les oufs* de Faiza Guène, les jeunes issus de l'immigration maghrébine en France pervertissent, en quelque sorte, la langue française. Cette perversion est perceptible grâce aux expressions religieuses qui circulent dans le discours narratif et qui sont dites avec les accents du dialecte d'origine. Le texte retenu est truffé de termes puisés dans une culture étrangère, l'arabe le cas échéant. Nous pouvons relever entre autres, les extraits suivants: « Dès que je peux, j'irai visiter son café, bientôt inchallah ! » (Page 102). Plus loin, nous pouvons lire : « starfiroullah ! et pourquoi ça ? d'où vient cette fièvre ? » (Page 111) ou bien « Réponds ! Qu'est ce qui te prend ? On dirait que t'es possédée ! Nâal chétane. » (Page 129).

Les termes mis en gras marquent, d'un côté, le lien que tient la narratrice avec les membres de sa communauté. Ils donnent, d'un autre côté, une « couleur » maghrébine/ africaine au récit. En apportant une certaine « stratégie discursive », la narratrice reconstruit en texte sa différence. La résurgence des unités empruntées qui retrouvent leur phonétique initiale semble non seulement « dé-ranger » l'homogénéité du texte -écrit dans sa globalité en français- mais pousse aussi à interroger le bilinguisme du personnage.

A. Martinet considère comme bilingues « ceux qui, avec plus ou moins de succès sont capables d'un message à un autre, de changer totalement de code, d'employer une autre phonologie et une autre syntaxe. » (1970 :167). Ceci est une remise en cause, pense S. Asslah-Rahal dans *Plurilinguisme et Migration*, du point de vue selon lequel un locuteur peut manier deux langues avec une égale et parfaite aisance. Selon l'auteure, la perfection linguistique n'a pas de sens. Le bilinguisme parfait ne peut exister dans la mesure où même un locuteur unilingue ne parvient pas à maîtriser parfaitement la langue qu'il parle.

Ce sont donc, en somme, les critères de pratique et de maîtrise des deux langues utilisées dont il faut tenir compte afin de définir si les personnages de notre roman sont bilingues ou pas. L'observation de leur comportement langagier permet de constater que leur langue d'origine est loin d'être le mode de communication dominant. Que cela soit à l'intérieur ou à l'extérieur de leur foyer d'évolution, la maison.

Ces jeunes qui ont pris l'habitude d'utiliser un français où se mêlent quelques bribes de la langue d'origine, l'arabe, n'ont qu'une connaissance passive de cette dernière qui demeure réduite aux rudiments nécessaires et aux échanges quotidiens. Il ne s'agit donc pas là d'un bilinguisme réel mais plutôt d'un pseudo-bilinguisme, un bilinguisme « passif » et donc « asymétrique ».

Outre les dimensions interactionnelles entre la langue maternelle et celle du pays d'accueil, le discours romanesque retenu s'approprie une autre spécificité tirée de la littérature orale traditionnelle. Il fait appel à des formes ancrées dans la mémoire maghrébine et africaine telles que les dictons et les proverbes. Nous en relevons quelques uns :

«Il faut guetter les assiettes vides pour apprécier son dîner. » (p.56) ; « ce n'est pas parce que le serpent est immobile qu'il est une branche. » (p.88) ; « la queue du lézard est coriace, plus on la coupe, mieux elle repousse. » (p.110) ; « l'argent appelle l'argent. » (p.138) ou encore « il faut embrasser plusieurs crapauds avant de trouver son prince. » (p.211). et « on a besoin des deux mains pour applaudir.» (p. 54).

Le proverbe d'origine dialectale -mais traduit en français pour les besoins de compréhension (2) du texte- traverse ce dernier pour témoigner de sa diversité culturelle. Il témoigne aussi d'un enracinement certain dans une culture donnée même si, le cas de notre roman, la culture d'origine paraît, malgré tout, si lointaine. Il a donc pour fonctionnalité de rappeler au lecteur l'origine de son énonciatrice et l'initie à la découverte d'une nouvelle dimension culturelle.

Une autre forme langagière créative et imagée existe également dans le texte ; il s'agit de ce qui est communément appelé : l'argot. Malgré la facilité de repérage de termes argotiques dans un texte, l'argot, en tant que phénomène langagier, serait difficile à définir déclare Louis-Jean Calvet. « A l'origine formes cryptique, les argots, écrit le linguiste « sont lentement devenus des variétés de la langue (à fonction identitaire ou stylistique). Mais ils conservent de leur fonction initiale le fait de procéder essentiellement par brouillage du sens des mots en transformant leur signifiant ou en changeant leur signifié. » (3).

Les premières apparitions de l'argot datent du 15^e siècle ce qui prouve qu'il ne s'agit pas d'une création langagière récente (Calvet 1994 : 3). Avec le temps, devenu moins hermétique et moins rébarbatif, l'argot a investi les genres littéraires. Du rêve pour les oufs lui concède une place des plus importantes puisque le texte dans sa globalité est tiré du discours argotique. Dans le roman, nous pouvons lire:

Toute la clique devant la télévision, et bim ! y a une scène un peu hot ou une pub pour le gel douche. Là, le daron se met à tousser et faut être vif, tu saisis la télécommande et tu zappes illico. [...] a la télé française, ils kiffent trop foutre des meufs à poils pour un oui ou pour un non. (Guène : p.17)

« La clique » pour dire la famille ; «le daron » pour dire le père ; « je zappe» pour dire changer de chaîne... les exemples sont multiples et il nous est difficile de tous les énumérer. Il serait bon ton, toutefois, de préciser que l'argot découle d'un effort de créativité. Il utilise différentes techniques (l'apocope et l'aphérèse par exemple) (4) pour agir à la fois sur le signifié et sur le signifié.

« Travail formel et sémantique » écrit Louis-Jean Calvet, l'intérêt de l'argot réside « dans [ses] fonctions sociolinguistique : fonctions de connivence, d'identité, etc., qui ont remplacé la fonction cryptique originelle. Le fait de parler argot n'est plus la caractéristique du milieu des malfaiteurs qui ne voulaient plus être compris par la police, mais la manifestation stylistique de différents sous-groupes sociaux. » (5).

Dans notre étude, les termes argotiques dans le texte retenu sont employés par les personnages pour deux raisons :

* L'une tend à souligner leur appartenance au milieu social des cités et à brandir une langue illégitime, car hors norme, à la face d'une société qui leur tourne le dos. Ce serait donc une manière de créer un rempart langagier dont ils seraient les seuls détenteurs de sa clé. Ce qui

rejoint l'idée de Marcel Schwob qui pense que « l'argot est une langue artificielle, destinée à n'être pas comprise par une certaine classe de gens » (2010 [1889] : 9).

*L'autre consiste à montrer l'adhésion de cette jeunesse à une mode langagière qui est mise au goût du jour par les médias, notamment. A ce propos, JP. Goudaillier écrit :

Les fonctions identitaires jouent pleinement leur rôle et la revendication langagière de jeunes et de moins jeunes qui se situent en marge des valeurs dites légitimes [. . .] est avant tout l'expression d'une jeunesse confrontée à un ordre socio- économique de plus en plus inégalitaire, notamment en matière d'accès au travail. Les fonctions crypto-ludiques n'occupent plus désormais la première place (2002 : pp.13- 14).

Plus l'éloignement linguistique est grand, plus l'écart social est important. Pour L-J Calvet, ce qui constitue l'argot, serait un ensemble de pratiques caractérisées par :

- Quelques traits syntaxiques, par exemple l'utilisation intransitives de verbes normalement transitifs : ça craint pour dire quelque chose qui est ridicule ou sans intérêt ;
- Quelques traits phonétiques, par exemple la prononciation qu'effectuent aujourd'hui les jeunes habitants des banlieues ;
- Un ensemble lexical produit (...) par application des règles de transformations, comme le verlan. (1993 : p. 85)

En opérant en véritable « argotisation » de la langue française, le langage des cités tente de donner à la langue maternelle un véritable statut au sein de la langue française, et en même temps, de mettre en péril, de l'intérieur, la norme française. Cette déstructuration de la langue française se fait à plusieurs niveaux lexicaux et grammaticaux que nous pouvons relever grâce à un échantillon de texte tiré du roman. Une citation qui englobe certaines de ces « défaillances » syntaxiques a retenu notre attention :

“Cafard”, c'est un délire, t'as vu. [Phrase courte, grammaticalement simple non terminée, à syntaxe pauvre]. Ça fait longtemps qu'on m'appelle comme ça... Parce que ces bâtards-là, un jour, on se chambrait tout ça et y a un petit cafard qu'est sorti de mon blouson, t'as vu. C'est les apparts, ici... [Usage rare des propositions subordonnées] depuis qu'ils envoient plus les mecs qui foutent le produit, y en a des tas. [Incapacité à s'en tenir à un sujet défini pendant un énoncé] Après voilà, c'est parti de là. (Guène : 142).

Le parler du personnage est souvent marqué par le sceau de l'oralité qui est visible dans les répétitions et l'absence du pronom personnel. Mais aussi par :

- * L'abandon de la locution négative “ne-pas” : « j'ai pas réglé mes histoires de papelards » (p. 64) ;
- * Les lacunes de la conjugaison : « c'est des mauvaises fréquentations » (idem) ;
- * Les abus de superlatifs : « c'est trop affreux » (p. 150).

Si, dans ce jeu de transformation linguistique, il existe une dimension créative qui fait que le langage des cités séduit par son inventivité et sa drôlerie, il inquiète, cependant, par la pauvreté et l'agressivité de son vocabulaire. Effectivement, le parler des banlieues est un parler cru. La pudeur y fait défaut et les marques de ce qui a trait à la sexualité foisonnent. Cela confirme le fait que la culture qui s'est élaborée dans la périphérie des grandes villes françaises est une « culture de rues » (6). Les termes obscènes prennent place dans les différents échanges verbaux et sont dits à la fois lorsque les relations sont conviviales – c'est à dire entre pairs de copains – et lorsque les relations sont conflictuelles. Les jeunes de cité ne manifestent aucune gêne devant le jugement ou l'indignation de la société « puriste ». Ils sont habitués à leur lexique et ne le trouve pas choquant. Ils y ont recours dans leur quotidien et apprécient son usage non seulement par provocation mais également comme catharsis. Le mot déplacé participe ainsi à l'assouvissement des instincts fondamentaux étouffés par des interdits sociaux et religieux. Pierre Merle écrit dans ce sens :

Il y a un phénomène tout à fait atypique dans ce langage, c'est le manque d'inventivité dans le domaine autrefois si foisonnant de l'injure. Entendons-nous bien: on s'injurie et on s'insulte toujours allègrement, en banlieue, ou ailleurs, au volant de sa voiture, dans les stades, dans la rue, partout et tout le temps. Mais on le fait de manière traditionnelle. (1997: p. 23)

C'est pourquoi les injures meublent la quasi-totalité du quotidien. Les insultes ciblent, la plupart du temps, la gente féminine. Dans notre roman, Ahlème, personnage principal et narratrice qui méprise les petites copines de son jeune frère, les traite souvent de « pouffs » diminutif de « Pouffiasses » (p.124). Parmi les insultes qui ciblent les hommes par ailleurs, nous relevons le terme « bâtard » (p.171) qui peut avoir deux significations. L'une est l'illégitimité d'une naissance et la seconde, plus acceptable dans ce contexte, serait l'impureté de la race d'un individu qui se trouve, de ce fait, dévalorisée. David Lepoutre déclare qu' :

A travers les insultes et le langage de l'offense, on comprend bien à quel point la parole peut servir d'arme efficace, si symbolique soit-elle, dans les relations sociales adolescentes. Efficace quand elle est utilisée directement, c'est-à-dire de face, en présence de l'interlocuteur [...] (2001 : 216).

Malgré leur profusion et leur foisonnement dans les textes, les obscénités et les insultes perdent plus ou moins leur capacité provocatrice et l'agent de cette déperdition est sans nul doute leur redondance. La répétition est donc génératrice d'une certaine accommodation et même d'une banalisation d'un lexique qui est pourtant hors la loi.

Outre cette dimension argotique et obscène, le langage des banlieues tente de préserver sa spécificité à travers la valeur cryptique dont il détient le secret. Il s'agit là d'une petite « révolution » linguistique où la syntaxe de la langue française est transgressée en plus d'une multitude d'innovations lexicales. Pour cela, les sujets issus de l'immigration maghrébine en France font appel à deux techniques à savoir : les substitutions de sens et les substitutions de forme.

Les substitutions de sens ont constamment été employées à des fins cryptologiques. Le vocabulaire est presque entièrement constitué de métaphores et d'épithètes qui consistent à désigner une chose par l'une de ses caractéristiques. Prenons l'exemple de Foued qui, expliquant à sa sœur Ahlème la provenance de l'argent trouvé dans sa chambre : « L'argent,

c'est pas à moi. C'est aux grands, je leur garde, c'est tout... » (p. 130). Les « grands », qui ne seront pas identifiés dans le roman (sinon par des pseudonymes), sont des individus plus âgés qui impliquent les plus jeunes dans leur trafic. Ils seront également désignés par des pronoms personnels tels « ils, eux.. » pour ne pas les nommer et préserver la valeur codée du contexte. Cette désignation « masquée » sera corrélative à tous les sujets sensibles : La prison est dite « habs » (p. 134) ou « placard » (p. 141). Les policiers sont toujours des « Keufs » (p. 68) ou des « flics » (p. 62), l'argent « clopinettes » (p. 46) ou « tunes » (p. 129)...

Ayant le même procédé, la substitution de forme, ou communément appelé Verlan, consiste à masquer le mot en le déformant par interversion des lettres ou syllabes selon un schéma conventionnel. Ce qui offre la possibilité de déformer un mot lorsque les circonstances le réclament. Ces mots codés finissent souvent par se « lexicaliser » et par se matérialiser dans leur forme secrète. C'est pourquoi des dictionnaires argotiques ont vu le jour en retenant de nombreuses formes codées.

Le verlan, est un langage parlé par une certaine catégorie sociale bien définie. C'est un langage fermé, codé, et donc secret. Ceci étant motivé par le besoin de se protéger. Fatiha El Galai, dans son ouvrage *L'identité en suspens*, à propos de la littérature beur, attribue au verlan quatre fonctions : « une fonction ludique », « une fonction initiatique (rituel social) », « une fonction distinctive » et enfin « une fonction cryptique ».

De notre point de vue, ces fonctions n'ont pas la même importance : la valeur distinctive du verlan est plus importante que le reste parce qu'elle signifie la volonté des jeunes de se créer des repères identitaires. Nos sujets dits « beurs » utilisent le verlan pour marquer leur appartenance au groupe de la cité dont ils font partie et auxquels ils s'identifient. Ch. Baylon déclare à ce propos :

L'individu se créerait ses structures de comportement linguistique par souci de ressemblance avec celles du ou des groupes auxquels il souhaite être identifié, et par souci de différence avec celles dont il veut se distinguer. (2005 : 66).

Inverser les syllabes serait, d'une certaine manière, transgresser la norme et briser ce qui est déjà structuré. Ce serait donc, nous l'avons dit, une forme de désobéissance et de résistance à un système général dominant. Mais la fonction identitaire semble tout aussi pertinente pour rendre compte de ces parlars, de leur émergence et de leur développement. Cette façon de dire le quotidien des groupes assure et renforce leur cohésion comme le souligne Dominique Caubet :

Cette prononciation du français sert sans doute à marquer au départ une appartenance au groupe, un attachement aux racines, avec une fonction identitaire forte, mais elle est pratiquée par des jeunes qui n'ont pas de racine au Maghreb. Elle est donc passée d'une identité « maghrébine », à celle d'une identité « banlieue ». (2002 :123)

Le message délivré par les personnages usant de ce langage semble être une façon de s'approprier la langue française, de dire qu'elle n'appartient pas seulement aux français de souche, mais qu'elle leur appartient à eux aussi, fils d'émigrés maghrébins, qui peuvent en jouer comme bon leur semble. Cette transgression langagière, avec toutes ses composantes codiques, argotiques et métissées, n'est-elle pas, à travers une volonté d'individuation, une

manière de décalage par rapport à la communauté dominante ?

3. Transgression linguistique, transgression sociale

A travers un discours métissé et argotique ; composé d'emprunts, de couleurs et de différents sémantismes culturels, le texte des banlieues ne cesse d'élargir sa capacité de divergences. Il apparaît comme un lieu à la fois d'expression des conflits, d'affirmation d'une solidarité et d'identification à un groupe. Ce faisant, il donne naissance à un nouveau parler motivé par :

L'importance du soutien mutuel, la renommée du bagarreur, le sentiment d'appartenir à un quartier ; mais il en est d'autres comme la solidarité contre l'oppression de la société, le prestige de celui qui fait partie d'une association et l'initiative découlant de cette appartenance. (William LABOV, 1993 : p.376)

Par leurs pratiques langagières, les sujets issus de l'immigration revendiquent ce discours comme un langage qui leur est propre et le relie forcément avec une nouvelle identité : la leur. En manifestant explicitement leur appartenance à une communauté sociolinguistique différente, ces jeunes opposent au modèle dominant, qui les exclut, leur propre modèle à travers lequel ils se reconnaissent.

Le langage, outil de communication, devient, de ce fait, marqueur d'identité. La volonté d'appartenir à un groupe social donné, à travers les modes d'utilisation d'un langage spécifique, détermine la nature des rapports sociaux et configure les enjeux face aux institutions de la communauté extérieure. Du fait que la cité soit un univers conflictuel et que pour ses habitants, elle est méprisée et stigmatisée, une fracture linguistique au même titre qu'une fracture sociale apparaît.

L'usage de codes linguistiques particuliers est donc influencé par l'identité groupale et territoriale. Le besoin de se distinguer socialement, par le biais de la langue, vient du fait que ces jeunes partagent la même identité territoriale de « galère ». Le plaisir de déstructurer la langue officielle apprise à l'école, celle de la société dominante, peut aussi signifier une revendication de l'exclusion à travers l'usage d'un langage hermétique aux étrangers au groupe. Dans ce sillage, Labov écrit :

Dans ce contexte de fermeture, l'utilisation par un membre du groupe d'expressions ou de formes langagières appartenant à la société centrale, l'école, le centre-ville, les « livres » (il parle comme un livre), équivaut à un signe de soumission à la société aliénante (7)

Ecrire en « banlieusard », avec tout ce que cela implique comme impudicité, verlan, emprunt, invention de mot, transformations syntaxiques et lexicales, n'est au final pas seulement un gage d'authenticité. Il relève aussi d'une volonté d'existence et d'appartenance, ne serait-ce que dans un projet littéraire. Refusant conjointement l'assimilation absolue à la France et/ou au Maghreb, les jeunes des banlieues tissent d'autres espaces de références, à savoir le terrain linguistique. C'est à travers la production d'un discours « différent » que se situe sans doute l'une des brèches majeures qui écartent la société banlieusarde de sa voisine la centrale. Le français des cités est une des formes de la résistance des habitants des banlieues contre le système en place. Il devient stratégie de refus ; le jeune doit se définir à travers un discours

spécifique qui s'oppose à l'Autre. Ce discours « de la différence » exprime la dépossession dont souffre le couche banlieusarde; dépossession à tous les niveaux : économique, spatiale, sociale...ce qui se traduit par cette dépossession linguistique justement.

Ainsi, la cité se trouve transformée en un ghetto linguistique car la langue des banlieues illustre bien le positionnement du groupe hors des cadres normatifs de la société : emprunts, alternances codiques, proverbes à consonance africaine, bilinguisme (même passif), impudicité, argot et cryptologie ; ce sont là des éléments qui donnent au discours de la banlieue une dimension composite enrichissant sa texture linguistique et culturelle.

Cette « mosaïque » linguistique, qui se construit sur la diversité lexicale et sémantique, témoigne d'une complémentarité qui a pour objectif de donner au discours une nouvelle ouverture identitaire. Diversité qui donne naissance à une forme de « patchwork » lexical et culturel et qui a pour fil conducteur une unique interrogation sur l'appartenance et ses méandres. En s'appropriant la langue française, les jeunes des banlieues la façonnent à leur gré pour en faire à la fois, forme linguistique du rejet de l'Autre et confirmation identitaire de Soi.

NOTES :

1 Guène, Faïza. [2006]. Paris : Hachette littérature. 211 pages.

2 Il est important de rappeler que les proverbes manifestés dans le texte ne sont jamais prononcés dans la langue d'origine mais toujours traduit à la langue française. Cette traduction hormis le fait qu'elle s'inscrit dans le pacte auteur/lecteur apparaît également pour faire transparaître le sémantisme des expressions.

3 Louis-Jean Calvet, dans Sociolinguistique, concepts de base, ouvrage coordonnée par Marie-Louise Moreau, Ed. Mardaga, 1997, p. 50.

4 « Apocope (procédé qu'il partage avec la langue populaire, professeur donnant prof, cinématographe donnant cinéma, puis ciné, etc.) aphérèse (comme dans le cas de abricot, « arabe », donnant bicot) » Louis-jean Calvet, *ibid.*

5 Louis-Jean Calvet, *op. Cit*, p. 51.

6 Pour reprendre l'expression de David Lepoutre, *Coeur de banlieue, codes, rites et langages*, Paris : Odile Jacob, 2001.

7 *Ibid.*

Bibliographie :

- ASSELAH-RAHAL Safia. (2004). Plurilinguisme et migration. Paris : Harmattan.
- BAYLON Christian. (2005). Sociolinguistique, société, langue et discours. Paris : Broché.
- BERNSTEIN BASIL. (1975). Langage et classes sociales. Codes sociolinguistiques et contrôle social. Paris : Minuit.

- CALVET Louis-Jean. (1993). La sociolinguistique. Paris : PUF.
 - CALVET Louis-Jean. (1997). « Argot » in Sociolinguistique, concepts de base, ouvrage coordonnée par Marie-Louise Moreau : Mardaga.
 - CANUT Cécile. (2002). Comment les langues se mélangent. Paris : Harmattan.
 - EL GALAÏ Fatiha. (2005). L'identité en suspens, à propos de la littérature beur. Paris : L'Harmattan.
 - GOUDAILLIER JEAN Pierre. (2002). De l'argot traditionnel au français contemporain des cités. Paris : PUF.
 - GUMPERZ John. (1989). Sociolinguistique interactionnelle. Paris : L'Harmattan.
 - LABOV William. (1993). Le parler ordinaire, La langue dans les ghettos noirs américains des Etats-Unis. Paris : Minuit.
 - LEPOUTRE David. (2001). Coeur de banlieue, codes, rites et langages. Paris : Odile Jacob.
 - MARTINET André. (1970).« Langue maternelle, bilingues et unilingues ». Dans Eléments de linguistique générale. Librairie Paris :
- A. Colin.
- MERLE Pierre. (1997). Argot, verlan et tchatches, Toulouse : Les essentiels Milan.